

nous avez apportée, pour les services très appréciés que vous avez rendus à la Croix-Rouge cambodgienne pendant ces longues années. Soyez assuré que nous gardons tous un excellent souvenir de vous, un ami sûr de la Croix-Rouge cambodgienne aussi bien pendant les heures claires que les heures sombres. Vous avez donné le meilleur de vous-même pour remplir vos fonctions qui ne sont pas toujours faciles, mais qui ont bien contribué à soulager les souffrances humaines ».

Nomination

M. Alain Modoux a été nommé chef de la Division « Presse et Information » du Comité international de la Croix-Rouge.

Délégué du CICR à plusieurs reprises au Moyen-Orient, en Afrique et en Extrême-Orient, puis membre du Service juridique de l'institution, M. Modoux a occupé par interim, depuis le début de l'année, la fonction de chef du Service de l'information du CICR.

Participations aux Conventions de Genève

Dans sa livraison d'août 1970, la *Revue internationale* signalait que 126 Etats étaient parties aux Conventions de Genève du 12 août 1949. Le CICR a depuis lors été informé par le Département politique fédéral à Berne de la participation de deux nouveaux Etats. En effet, les Autorités suisses ont reçu, le 5 août, l'adhésion de la République du Tchad et, le 18 août, la déclaration de continuité de Maurice, qui se trouve ainsi lié auxdites Conventions à partir du 12 mars 1968, date de son accession à l'indépendance.

Le nombre des Etats expressément parties aux Conventions de Genève s'élevé maintenant à 128.